RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Soutenir au quotidien
Rassembler au pluriel

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
VISES

Fédération de CISP
Membre de l'Interfédé
Rue Henri Lecocq 47 – 5000 Namur
Tél : 081 24 01 90 – Fax : 081 24 01 96
Visitez notre site www.aleap.be

N° entreprise : 438 689 131 - RPM Namur

Sommaire

Introduction *3*

1. ALEAP en 2020 ..... *4*

1.1. Photographie **4**

1.2. Faits marquants **6**

1.2.1. Départ de Dan 6
1.2.2. Nouvelle génération de directions et arrivée de nouvelles collègues chez ALEAP 7
1.2.3. Crise sanitaire due à la Covid 7
1.2.4. Présidence Interfédé 9

2. Activités internes *10*

2.1. Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique **10**

2.1.1. Gestion administrative des stagiaires 10
2.1.2. GT 20 ans - GT Directeurs 11
2.1.3. Accompagnement - soutien des centres 12
2.1.4. Appui au niveau juridique 14
2.1.5. GT ILI, PMTIC, Mobilité 14
2.1.6. GT EFT 17

2.2. Actions socio-pédagogiques **17**

2.2.1. Appui des centres au niveau socio-pédagogique 17
2.2.2. GT Socio-pédagogique 18
2.2.3. AG thématique et festive 18

2.3. Communication de l'information **18**

2.3.1. Notes d'actualité et d'information 18
2.3.2. Site internet d'ALEAP et Newsletter 18

3. Activités externes *19*

3.1. Interfédé **19**

3.1.1. GT Politique Interfédé 20
3.1.2. Commission pédagogique et GT pédagogique 20
3.1.3. L'ESSOR 21
3.1.4. GT Communication IF 21
3.1.5. Suite des travaux sur l'orientation 22
3.1.6. Suite des travaux sur la Validation des compétences et GEP Construction 22
3.1.7. Le Numérique 23
3.1.8. Reconnaissance des acquis de formation 25
3.1.9. Analyses et études 25

3.2. Commission d'agrément (Commission CISP) **26**

3.3. Economie Sociale **26**

3.4. Projets et activités spécifiques – Bourses et impact social **27**

3.5. Relations partenariales Formation – Insertion **28**

3.5.1. Forem : concertation Forem/IF 28

3.6. Concertation Sociale **28**

4. Perspectives 2021 ..... *30*

Introduction

Un rapport d'activité en soi bien différent de ses prédécesseurs. Est-il besoin d'expliquer pourquoi… ?

Si, dès l'entame de l'année 2020, nous savions que nous allions vers une année bien chargée : guide des dépenses éligibles, modification AGW CISP, plan de lutte contre la pauvreté, structuration du secteur ILI, plan numérique, plan de lutte contre la pauvreté, nouveau décret accompagnement dans les cartons, réforme APE, présidence de l'Interfédération, …

Nous étions loin d'imaginer qu'un foutu virus allait accaparer la majorité de notre temps et profondément modifier nos modes de fonctionnement. C'est, en effet, évidemment l'apparition de la Covid et la gestion de la crise aux multiples rebondissements qui s'en est suivie qui a constitué la préoccupation majeure de l'ensemble du secteur tout au long du dernier exercice.

Tout ou presque a été revu et/ou adapté ! La méthodologie, la pédagogie, les modalités de communication, de tenue des réunions, etc. jusqu'à l'aménagement de nos bureaux, nos bâtiments.

Imaginez pour l'ensemble des centres donner des modules de formation quasi du jour au lendemain de son local de formation à son bureau voire son salon, de son chantier ou sa cuisine à un écran d'ordinateur….

Et tout cela avec, comme fil rouge, l'obligation de coller aux prescrits de la Région wallonne pas toujours « up to date », nécessitant donc une bonne dose de prises d'initiatives et d'anticipation.

Mais le principal défi des centres fut de continuer à intéresser, à impliquer les stagiaires et, partant, de lutter contre les abandons de formation. Avec pour corollaire une profonde modification des méthodologies d'accompagnement pour vous, nos membres, comme pour l'équipe de la fédération.

Si nous parlons au passé, parce qu'il s'agit de l'exercice 2020, il n'en demeure pas moins que la période reste compliquée, assortie d'une charge psychosociale pesant sur l'ensemble des acteurs (stagiaires et travailleurs) de plus en plus lourde, de contacts sociaux ténus, d'une incertitude nourrie de contradictions, d'aller-retours décisionnels et de l'impossibilité de prévoir un -toujours hypothétique- retour à la normale.

Merci donc à toutes et tous pour l'implication dont vous continuez à faire preuve et votre engagement sans faille au profit de nos bénéficiaires.

Merci à l'équipe, à Ann, pour avoir pu garder tout le monde sur le pont et pour leur large contribution au présent.

Frédéric Andrien, Président

« Le virus nous rappelle à notre humanité et notre condition d'êtres profondément sociaux, inséparables les uns des autres ».

Edgar Morin
Philosophe, scientifique et sociologue.

1. ALEAP en 2020

1.1. Photographie

Les membres d'ALEAP

Au 1er janvier 2020, les ASBL Produit du Marché (PMP) et Centre de Développement Rural (CDR) ont fusionné pour créer l'ASBL la Halle de Han, portant ainsi le nombre de CISP membres à 32. Cela représente toujours 17 EFT et 20 DéFI, avec 5 centres proposant les 2 cadres méthodologiques. Ces centres sont disséminés sur tout le territoire de la Wallonie et proposent de nombreuses filières de formation, qu'il s'agisse de formation de base, d'orientation professionnelle ou de formation professionnalisante, et ce, dans les domaines du bâtiment, des espaces verts, de la menuiserie, du nettoyage, des services et soins aux personnes, de la vente, de la couture, de l'informatique, du français langue étrangère, de la remise à niveau, …

En 2020, ces 32 centres employaient quelques 600 personnes qui ont encadré près de 2600 stagiaires. Ces chiffres de stagiaires accueillis et encadrés ne sont pas, pour 2020, le reflet de ce que les centres réalisent. En effet, cette année fut particulièrement difficile suite à la crise sanitaire due à la Covid qui a obligé les centres à suspendre temporairement les formations en présentiel et à mettre une partie de leur personnel en chômage temporaire.

L'assemblée Générale d'ALEAP, composée de tous les membres, s'est réunie 7 fois en 2020. Une fois en février en présentiel, les 6 autres fois en visioconférence via Zoom suite au confinement et à l'interdiction de rassemblement. La journée thématique programmée en octobre a dû être annulée suite à cette interdiction de grand rassemblement.

Outre les aspects règlementaires qui sont du ressort de l'AG (admission de nouveaux membres, approbation des comptes et du rapport d'activités, …), les AG représentent des moments importants dans la vie de la fédération. Les membres s'y rencontrent pour traiter des questions qui concernent directement leurs centres ou l'ensemble du secteur et débattent des thèmes d'actualité et de fond tels que le décret CISP et ses arrêtés, les subventions, le statut du stagiaire, la réglementation concernant les aides à l'emploi, le Contrat de Coopération, la Commission paritaire 329.02, les relations partenariales, la Commission d'agrément, le déroulement des activités de l'équipe à Namur, la formation des formateurs, l'aspect pédagogique des formations CISP, …. Cette année est venue s'ajouter la crise sanitaire Covid et ses répercussions sur le suivi/maintien des formations, la gestion du personnel/des stagiaires, des heures, le respect des mesures sanitaires, …

Le Conseil d'Administration porte la responsabilité pour l'ensemble de la gestion de la fédération et, à ce titre, détermine les objectifs et encadre le travail de l'équipe. Le CA prépare aussi les assemblées et veille au bon fonctionnement de la fédération, tant dans ses activités internes que dans ses relations externes. En 2020, le CA s'est réuni 6 fois, principalement en visioconférence.

L'équipe d'ALEAP s'est vue réduite, en début 2020, suite au départ à la pension de Dan Wendorf fin décembre 2019. Dan a toutefois assuré une transition dans le cadre d'une convention de volontariat durant 1 mois. L'équipe se composait de 4 personnes présentes et une malade : Ann Paquet (Directrice), Véronique Dupont (Chargée de missions), Françoise Oger (Chargée de missions techniques et assistante administrative), Juliette Villez (Chargée de missions) et Bernadette Gilon (Assistante administrative). En

juin 2020, Liliane Lebon (Chargée de missions) a rejoint l'équipe, suivie en juillet par Anne-France Jomouton (en remplacement de Bernadette Gilon), dont le contrat a été rompu fin octobre 2020.

Liste des membres au 01/01/2020

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DéFI)	GABS (DéFI)
AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES (DéFI)	HALLE DE HAN (EFT et DéFI) – anciennement CDR et PMP
APIDES (EFT)	INITIATIVE FORMATION INSERTION (DéFI)
AVANTI (DéFI)	ISOCELE (EFT)
CADRECI (DéFI)	JEFAR (EFT et DéFI)
CAP TERRE (EFT)	LA TOUPIE (EFT)
CENSE EQUI'VOC (DéFI)	LE BRIC (EFT)
CHARLEMAGNE (EFT)	LE GERMOIR (EFT)
COLLECTIF DES FEMMES (DéFI)	LE MIROIR VAGABOND (DéFI)
CRABE (EFT et DéFI)	LE PONT (EFT)
CREAFORM - ASBL SAFSB (DéFI)	L'ESSOR (EFT)
CYNORHODON (EFT)	MICROBUS (DéFI)
EDIT (DéFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
ESPACES (EFT et DéFI)	SOLIDARITE EMPLOI LOGEMENT (DéFI)
EVA (DéFI)	SOFFT - ASBL CVFE (DÉFI)
FORMA (EFT)	STEP METIERS (EFT et DéFI)

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site www.aleap.be

1.2. Faits marquants

1.2.1. Départ de Dan

Alors qu'on apprenait son départ à la retraite en toute fin de 2019, nous avions convenu d'une petite période de transition sur l'année 2020, à la fois pour ne pas régler les derniers dossiers à sa charge dans la précipitation et pour que Dan ne quitte pas ALEAP dans la discrétion la plus totale. Bien nous en a pris puisque finalement, la fête que nous avons organisée le 18 février 2020 pour son départ aura été le dernier moment festif réunissant beaucoup de monde avant cette crise liée à la Covid qui allait changer notre organisation professionnelle moins d'un mois plus tard.

Société

Il y a toujours « quelque chose à faire » !

Dan et Philippe ont décidé de prendre la relève du père Roger

Philippe Lombart et Dan Wendorf reprennent le flambeau de « Quelque chose à faire »

Dan aura marqué le secteur de l'Insertion depuis son arrivée sur les rives de la Sambre au début des années 1980. Après avoir pris le relais de Roger Vanthournout à la direction de Quelque Chose à Faire, dans les conditions difficiles que l'on connait du décès du prêtre-ouvrier, Dan aura participé à la naissance et la vie de nombreux projets d'ampleur dans cette région de Charleroi ainsi que dans le secteur de ce que l'on appelait encore les EAP (Entreprises d'Apprentissage Professionnel - les EFT d'aujourd'hui) et les OISP (Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle – les DéFI d'aujourd'hui). Parmi les projets qui portent l'ombre de Dan et de quelques autres fondateurs de la même trempe, il y a par exemple la création du site d'économie sociale de Monceau-Fontaines mais aussi la naissance d'ALEAP et de l'Interfédé.

Tout cela avant de devenir le premier directeur-coordinateur de la « cellule ALEAP » à l'aube des années 2000. Au moment où les directeurs-bénévoles qui portaient ALEAP depuis sa création en 1988 jugent opportun, alors que le secteur de l'ISP confirmait une réelle position et reconnaissance dans le monde de la formation et de l'insertion des adultes fragilisés, de détacher une équipe de travailleurs exclusivement dédiée à l'accompagnement et la défense des membres de la fédération, Dan relève ce nouveau défi. A la tête de l'équipe d'ALEAP depuis le 31/12/1998, il l'aura donc quittée à la même date 21 ans plus tard.

La fête que nous lui avons réservée et la présence nombreuse aura montré ô combien chacun avait un souvenir à rappeler, une émotion particulière à souligner et une relation privilégiée à évoquer.

1.2.2. Nouvelle génération de directions et arrivée de nouvelles collègues chez ALEAP

Ce moment festif et nostalgique nous aura rappelé aussi que les fondateurs, tels que Dan, continuent à passer la main au pas de charge depuis bientôt 2 ans. Ce départ rappellera que l'équipe d'ALEAP, elle aussi change. Elle a d'ailleurs accueilli 2 nouvelles travailleuses durant les périodes de confinement. Sacré défi que de permettre à de nouvelles personnes d'intégrer notre petite équipe alors que le télétravail y est réalisé quasi à 100%. Liliane Lebon nous a rejoint à la mi-juin pour une dernière étape de sa longue carrière dans l'économie sociale, chance que nous avons de pouvoir compter sur sa grande expérience et expertise pendant encore quelques années. Nous avons aussi engagé une deuxième collègue, A-F Jomouton, avec moins de succès, mais gageons que 2021 permette d'accueillir, les nouveaux membres d'une équipe, un peu moins à distance pour faciliter davantage l'intégration.

Si ces départs et arrivées soulignent des changements chez ALEAP, dans nos centres aussi depuis 2018, une importante transition est en marche, avec l'installation de nombreuses nouvelles directions : après Quelque Chose à Faire, Essor, Espaces, Step Métiers, Cadreci, Cap Terre, le Crabe, ... 2020 verra le départ trop discret de Monsieur Michel, directeur d'ASJ, décédé en plein premier confinement et que nous aurons vu une dernière fois lors du départ de Dan. Il sera remplacé par Maud Vaneberg. Le GABS verra aussi partir à la retraite, tout aussi discrètement, Claudio Pescarolo pour laisser la place à Caroline Debaille. Le Pont verra Sabrina Atquet assurer une douce transition avec la prise de recul de Catherine Rorive. Et le Germoir se prépare aussi à une transition marquante en toute fin 2020 puisque Dominique Bricoult, fondatrice de ce grand projet pour les femmes à Charleroi, cèdera la place à Carole Duchâteau… mais ça, nous en reparlerons en 2021.

1.2.3. Crise sanitaire due à la Covid

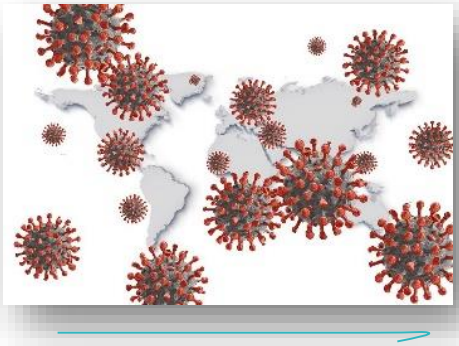

La crise sanitaire liée au Coronavirus aura donc bien bouleversé toute cette année 2020. Qui pensait, lors de la fête pour le départ du directeur d'ALEAP à la mi-février, que le 13 mars 2020, le Conseil National de Sécurité du Gouvernement fédéral annoncerait la mise à l'arrêt de toute la Belgique ? Confinement qui allait marquer, pour la première fois de l'année, l'arrêt de toutes nos activités en « présentiel ». « Présentiel », ce nouveau mot qui entrait immédiatement dans notre vocabulaire quotidien, avec d'autres, tels que « travail à distance », « chômage Covid », « télétravail », « confinement », « formation à distance » ou encore « mesures sanitaires », « gel », « masques », « plexi », « distanciation », « déconfinement », « reconfinement », « numérisation », « digitalisation des services », ou encore « pandémie » et « Codeco – Comité de concertation » qui dans la deuxième partie de l'année 2020 sera le nouveau nom, moins guerrier sans doute, du Conseil National de Sécurité après que la Belgique ait remplacé la première femme Première Ministre de son histoire, Sophie Wilmès, par un nouveau Premier Ministre, Alexander De Croo.

Ça c'est pour le contexte général que nous allions devoir traduire à notre réalité de CISP en Wallonie. Combien de questions rapidement en suspens, combien de temps d'attente, combien de moments d'angoisses pour les équipes, pour les stagiaires, ... allaient égrener notre quotidien... avant d'obtenir une attitude à adopter à chaque phase de ralentissement de la Belgique ?

Soulignons que sans indemnité supplémentaire et spécifique, l'équipe d'ALEAP aura été de tous ces moments, à chaque minute pour informer, soutenir, accompagner, expliquer, écouter, ...chaque membre à chaque étape de cette longue année exclusivement orientée autour de ce contexte sanitaire inédit.

Dès le premier jour, ALEAP a adapté son travail vis-à-vis de ses membres en regard de cette pandémie. La plus grande réactivité était nécessaire et attendue pour comprendre, répondre et informer par rapport à ce nouveau contexte. On identifiera quelques travaux :

- Notes d'actualités spécifiques « Covid », notes d'actualités pédagogiques spécifiques, gestion et suivi d'une FAQ « Covid » ;
- Réunions du GT Socio-pédagogique orientées « organisation des formations dans ce contexte » (adaptation des modules pour réaliser des formations à distance, comment gérer l'accompagnement social à distance, comment gérer les dérogations autorisées en EFT, soutien technique et administratif autour des questions pédagogiques, ...) ;
- GT « 20 ans » - des directions - spécifique à la gestion du personnel et des centres dans le cadre du suivi des mesures avec un appui juridique spécifique, ainsi qu'un soutien individuel aux directions, ...
- GT spécifiques techniques et mise en place d'un help desk pour les soutiens techniques et administratifs liés aux mesures, ...
- Création d'un GSAO « Covid » en attendant que finalement les heures et les subventions soient immunisées en toute fin d'année, création de documents types (analyse de risques spécifiques, protocoles sanitaires, tableaux de monitoring, ...), soutien à une certaine numérisation de services, de formations, d'outils administratifs et financiers adaptés à la gestion du CISP en situation de pandémie, ...
- Soutiens spécifiques aux centres contraints de fermer, tels que ceux du secteur Horeca ;
- Participation de l'équipe à divers travaux menés au sein de l'Interfédé et/ou de nos centres qui continuent à mener des projets en parallèle avec la gestion de la crise ; différents autres dossiers qui impactent ou impacteront les CISP et dont vous pourrez découvrir la diversité dans les pages suivantes du rapport.

Ce travail en lien direct avec les membres s'est bien entendu réalisé au rythme et en lien avec les négociations politiques liées à la Covid, qui ont pu confirmer que la Ministre Morreale a soutenu au premier plan notre secteur. Cela, même si dans un contexte mentalement compliqué, les mesures politiques prises et annoncées l'étaient le plus souvent à la dernière limite. On notera dès le départ une volonté de trouver une solution pour garantir la stabilité des centres, même s'il a fallu attendre la fin d'année pour avoir la garantie que l'année 2020 serait « immunisée ». On rappellera les informations et mesures annoncées par le Service Public de Wallonie pour l'organisation des formations, concernant les aides spécifiques bienvenues pour soutenir les achats sanitaires, le travail à distance ou le risque économique, particulièrement des EFT qui ont vu leur chiffre d'affaires parfois diminuer de plus de 60%. A cela, se sont ajoutées les aides spécifiques dédiées aux stagiaires comme la prolongation systématique des dispenses pour les chômeurs complets en EFT, la prolongation des contrats F70bis pour les stagiaires DéFI, ou encore la mesure « Coup de Pouce digital » par laquelle le Ministre-Président Di Rupo envisage le soutien au numérique en permettant l'achat d'ordinateur pour les stagiaires des CISP.

Au niveau de ses propres instances, ALEAP a pour la première fois organisé l'ensemble de ses conseils d'Administration à distance dès le début de la crise, ainsi que les différentes réunions des Assemblées Générales, dont l'AG statutaire qui a été exceptionnellement reportée au 7 juillet 2020. Cette Assemblée Générale statutaire a vu modifier les statuts d'ALEAP pour les mettre en conformité avec le nouveau Code des sociétés et des associations, (CSA) et a vu l'élection du nouveau Conseil d'Administration, tout cela sous l'œil vigilant de notre juriste, garante de la validité des votes à distance.

Pour la première fois depuis sa création, l'Assemblée thématique et festive a été annulée faute de pouvoir l'organiser en présentiel. Les rassemblements de personnes étant interdits jusqu'en fin 2020 et sans doute au-delà en 2021.

La liste serait longue pour traduire la charge de travail de l'équipe d'ALEAP à la hauteur de celle de chacun de ses membres qui ont su relever le défi de maintenir une offre de formation et d'accompagnement pour son public, particulièrement isolé par ce nouveau contexte du « tout à distance ». Alors qu'il a prioritairement besoin de relations humaines pour soutenir son parcours d'insertion, les centres d'ALEAP ont été créatifs, inventifs, innovants... pour que chaque stagiaire sente que quelqu'un·e est toujours là pour lui·elle, même quand tout semble tellement éloigné de la réalité de son quotidien et que la plupart des autres services aux publics avaient complètement arrêté tout travail en présentiel permettant de les accueillir, de répondre plus rapidement à leurs difficultés. Nos centres n'ont cessé de répondre avec détermination, rappelant ainsi que les publics tels que les nôtres et leurs conditions de vie ont d'abord besoin d'un accompagnement en présentiel avant un suivi à distance, et qu'ils sont relativement vite oubliés des adaptations que la société envisage, notamment celle de la digitalisation à tous crins. L'heure pour les CISP est aussi de rappeler que le numérique ou le travail à distance doivent rester un outil d'une société en évolution et pas une fin en soi.

1.2.4. Présidence Interfédé

Le 6 janvier 2020, c'est sans doute avec une certaine naïveté sur la potentielle tranquillité de l'année débutante qu'ALEAP, à travers son Président, Frédéric Andrien, prenait la Présidence de l'Interfédé. L'actualité allait vite nous rappeler que ce rôle d'importance n'avait rien de figuratif et allait remplir les agendas plus que de raison. En effet, dans cette fonction aussi, la crise sanitaire a pris le premier pas dans les travaux. On ne comptera plus le nombre de réunions où, dans le cadre de ce mandat, le Président accompagne la secrétaire générale dans certaines étapes de sa mission : des contacts avec le Cabinet de la Ministre jusqu'aux concertations avec le partenaire Forem, en passant aussi par le suivi des diverses actions et dossiers portés par l'Interfédé qui traitent de l'accompagnement de nos publics (la réforme du Décret sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi), les modifications des Arrêtés CISP et Guide des dépenses éligibles, la réforme du Décret PMTIC, la réforme APE, la reconnaissance des acquis de formation, la numérisation, etc.

2. Activités internes

2.1. Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique

2.1.1. Gestion administrative des stagiaires

GSAO 2020

Comme chaque année, la version 2020 du GSAO a subi quelques modifications et améliorations.

Des améliorations ont été apportées de manière à corriger les quelques bugs rencontrés dans la version 2019. Les modifications ont porté principalement :

- En une adaptation de l'AGW CISP art.3, §2 - entré en vigueur au 1er janvier 2020 - portant sur les heures assimilées - dans les onglets « stagiaires » :
    - Sur l'ajout d'une colonne permettant l'encodage des heures assimilées « Sortie positive » ou « Milieu carcéral », ces 2 catégories n'entrant pas dans le calcul des 15 % maximum d'heures assimilées pouvant être prises en compte ;
    - Sur l'adaptation du tableau récapitulatif des heures d'absences permettant ainsi une vue sur le pourcentage d'heures assimilables par stagiaire ;
    - L'introduction d'un tableau caché centralisant les heures assimilées et permettant le calcul des 15% max, sauf pour 10 % des stagiaires qui peuvent bénéficier d'une dérogation jusqu'à maximum 25 % d'heures assimilables.
- Sur l'introduction du C98 dans le GSAO, toujours dans un souci de rendre cet outil le plus complet possible quant à la gestion des divers documents relatifs au stagiaire ;
- Le transfert de l'attestation de fin de formation dans un onglet spécifique ;
- Le tableau récapitulatif des paiements pour les EFT ;
- L'introduction de macros permettant d'établir les L1(1) et L1(2) avec les noms de stagiaires ;
- L'ajout de 2 colonnes dans l'onglet « Données stagiaires » à la demande de l'Interfédé dans le but de statistiques pour démontrer la paupérisation grandissante du public des CISP.

Parallèlement au GSAO « classique », ALEAP continue de développer dans la continuité du projet VISES, une version plus spécifique du logiciel pour les centres désireux d'identifier une série de données « sociales » et de produire des statistiques dans le but de mettre davantage en valeur le parcours des stagiaires plutôt que les résultats.

En 2020, la formation programmée en janvier - en collaboration avec CAIPS - a rencontré un grand succès, au vu de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 de l'ensemble des modifications apportées en mai 2020 à l'AGW CISP et des nombreuses questions qu'elles soulevaient auprès des centres. Les 8 jours de formation ont rassemblé 132 personnes, dont 52 travailleurs d'ALEAP et se sont déroulés à Namur, à Charleroi et à Liège.

Dans la continuité de l'acquisition du GSAO par les centres AID en 2019, une journée de formation s'est tenue en janvier. Les 8 Mode d'Emploi (Initiatives d'insertion socio-professionnelle de Vie Féminine) ainsi que deux centres ACFI (Braseap et Cap Info) ont également intégré la liste des centres utilisant le GSAO en 2020.

Gestion des heures Covid

La situation sanitaire ayant entrainé la suspension des formations en présentiel à la mi-mars 2020, la question de l'encodage et de la comptabilisation des heures s'est assez vite posée.

Afin de ne pas tomber dans les règles liées aux heures assimilées, mais sans savoir, à ce moment-là, comment l'administration demanderait d'identifier les heures non prestées, dites « immunisées », nous

avons conseillé aux centres de créer des GSAO-bis Covid pour leur permettre de les différencier et les comptabiliser séparément des heures réellement prestées. Les premières informations venant du Cabinet et de l'Administration ont renforcé la nécessité de cette méthode.

Malgré une reprise des activités avant l'été, le constat d'une perte d'une partie du public s'est révélé, mettant encore plus les centres en difficulté d'accomplir les heures agréées.

Les directives d'un premier AGW « pouvoirs spéciaux », qui n'envisageait pas encore l'immunisation des heures, compliquant encore un peu plus l'encodage et la comptabilisation des heures et afin de réaliser une analyse concrète de la situation, un Monitoring des heures a été demandé aux centres via un tableau permettant d'encoder les heures prestées, assimilées, immunisées et doublées - avec un comparatif des heures de 2019 - pour pouvoir déterminer les difficultés des centres pour réaliser les heures entrant dans le calcul de la subvention et en informer le Cabinet avec des éléments concrets. Cela demanda à l'équipe d'ALEAP beaucoup de soutien et d'explications aux centres.

Ce ne sera que fin de l'année que la décision actant que tous les centres sont réputés avoir fait 100 % de leurs heures agréées sera annoncée, mettant ainsi un terme à l'incertitude de tous quant au comptage des heures et au subventionnement.

2.1.2. GT 20 ans - GT Directeurs

Le « GT 20 ans », nom derrière lequel se cache un GT de directions, est un groupe de travail où chacun et chacune des directions peut trouver un lieu de partage, de soutien et de conseil entre pairs, traitant des sujets spécifiques à la fonction de direction. Le GT est piloté par Ann Paquet et Marie-Paule Dellisse.

L'année 2020 a été une période particulière pour ce groupe de travail. En effet, outre les thématiques habituelles liées aux missions et préoccupations d'une direction, le GT a traité aussi toutes les questions des directions dans le cadre de la gestion de la pandémie au niveau de leur centre, de leur personnel, de leurs stagiaires. Répondant ainsi à la nécessité, pour les directions, d'avoir un espace à elles pour échanger, comprendre, manifester leur inquiétude, construire et obtenir des réponses.

Ce GT s'est réuni 7 fois, dont 5 fois en visioconférence et 2 fois en urgence dans le cadre des mesures de confinement et de déconfinement. A ces rencontres, se sont ajoutées des newsletters d'information et des notes d'actualités juridiques spécifiques aux directions.

Les thématiques de soutien aux directions ont donc, globalement, traité de :

- Analyse et enjeux pour nos centres de la réforme du Décret sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi ;
- Echanges autour des propositions de modification des AGW CISP et « Guide des dépenses éligibles » ;
- Echanges sur la réforme APE pour les centres qui ont encore des APE ;
- Echanges autour des actualités sociales et juridiques larges, ainsi qu'autour des questions des membres sur ces questions de gestion : Accords du non marchand, GRH, CCT, services externes de prévention et protections au travail, examen médical des stagiaires, suivi des décisions de la Fedris en matière de Dimona stagiaires en EFT et de couverture d'assurances, accès digital à la sécurité sociale, congés de maternité… ;
- Echanges sur les actualités sociales et juridiques spécifiques à la gestion de la crise sanitaire : gestion du confinement, du déconfinement, gestion des mesures spécifiques CISP dans le cadre de la pandémie, formation à distance, chômage force majeure coronavirus, télétravail, absence Covid, quarantaine, congés thématiques Covid, conditions sanitaires dans le centre, secteurs essentiels et non essentiels, prime ONSS, ... ;

- Échanges sur les questions liées au numérique, suivi de la mesure « Coup de pouce digital », ainsi que réflexion et enjeux autour de ces questions concernant nos publics.

2.1.3. Accompagnement - soutien des centres

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en Assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres. Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'ALEAP ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

Cette année, ALEAP a traité de nombreuses et diverses questions liées à la crise sanitaire et ses conséquences sur le travail des centres : continuité des parcours de formation, problématique de recrutement et ancrage des stagiaires, formation à distance, calcul des heures de formation, télétravail des équipes, possibilité de recourir au chômage pour force majeure « Covid », application des mesures sanitaires fédérales et sectorielles, etc. Toutes ces questions se sont donc retrouvées traitées lors des AG, dans les GT (20 ans et socio-pédagogique), dans des réunions extraordinaires, dans les newsletters génériques et « flash Covid-19 », … Tous les moments d'échanges en présentiel en « temps normal » (avant la crise sanitaire) tels que les AG et GT ont dû se dérouler en visioconférence. Outre ces moments d'échanges, les centres étaient invités à faire remonter à ALEAP toutes les questions, situations rencontrées afin de nourrir les positions de la fédération au sein de l'IF pour mieux les appuyer lors des négociations politiques et échanges avec le SPW et/ou le FOREM.

Outre la crise sanitaire, ALEAP a également traité de nombreuses thématiques, dont particulièrement :

- La réforme de l'Arrêté d'application du Décret CISP et les enjeux pour les CISP ;
- Les révisions du Décret de l'accompagnement du demandeur d'emploi par le Forem ;
- La refonte de la réforme APE ;
- La réforme du Décret PMTIC ;
- L'initiative « passeport drive » menée par le Forem ;
- Le « Coup de pouce digital » soutenu par le Ministre-Président wallon, Elio Di Rupo, et la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Christie Morreale ;
- La Dimona en DéFI et EFT ;
- Diverses thématiques et GT liés aux domaines de l'informatique et du numérique ;
- Le nouvel appel du Fonds Maribel Social ;
- …

Appui technique – « Helpdesk »

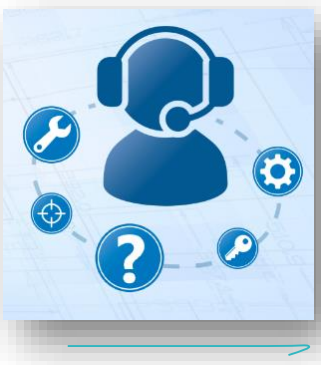

Il s'agit d'un travail mené par toute l'équipe d'ALEAP et Marie-Paule Dellisse qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier APE, etc. Car, si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'Intranet d'ALEAP, nombre de questions doivent être traitées au cas par cas. Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).

En 2020, les directives communiquées par l'Administration wallonne de l'Emploi et de la Formation ainsi que les arrêtés de pouvoirs spéciaux adoptés par le Gouvernement wallon comme fédéral ont nécessité pour chaque centre, voire chaque filière, une appropriation propre pour les faire coller au mieux à ses réalités. Cet appui technique s'est donc montré d'autant plus essentiel pour soutenir les centres dans l'application et la gestion de ces directives.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'ALEAP peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, ALEAP propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Dans le cas d'accompagnement portant sur plusieurs jours de travail, il est souvent financé par le Fonds 4S. En 2020, les conditions sanitaires ont entravé fortement les accompagnements en présentiel et ont diminué considérablement ce type d'accompagnement spécifique.

Appui spécifique – Fonds Venture Philanthropy

Les centres sont régulièrement à la recherche de moyens financiers. C'est pourquoi un « guide pratique » est disponible pour aider au mieux les membres dans leurs recherches ; il contient une liste non-exhaustive de fonds. De plus, la newsletter hebdomadaire de la fédération reprend les derniers appels à projet qui pourraient retenir l'attention les membres. Enfin, la fédération est à la disposition des centres pour les aider à chaque étape des recherches.

En 2020, deux centres sont soutenus par le Fonds Venture Philanthropy, logé au sein de la Fondation Roi Baudouin, pour 3 ans. Tous les deux sont accompagnés par ALEAP à des degrés divers :

- Le premier centre, Cynorhodon, soutenu depuis 2019, souhaite optimiser son impact sociétal en explorant concrètement les perspectives d'emploi pour les personnes peu qualifiées dans le réseau des jardins et potagers collectifs et des « villes comestibles » en Belgique. Une recherche-étude est menée par le CES ULg et un comité d'accompagnement a été mis en place (lieu d'échanges et de discussions entre différents acteurs y prenant part dans le but d'apporter des pistes supplémentaires et des idées via les relais et réseaux de chacun). Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2020 en visioconférence et plusieurs réunions se sont tenues entre le centre, le CES ULg et ALEAP.
- Un second centre, Espaces, a également obtenu un soutien de ce fonds. Le projet vise notamment à mettre en place un nouveau projet immobilier innovant via l'achat, la rénovation et la mise en location de ces bâtiments pour un public précarisé en formation chez Espaces, tout en améliorant l'offre de formation des stagiaires et leurs possibilités d'insertion sociale et professionnelle par la montée en compétences des formateurs et des stagiaires. Suite à un appel d'offres dont l'objet est d'accompagner et de coordonner l'ensemble du projet, ALEAP a été sélectionné pour réaliser diverses tâches afin de le mener à bien. ALEAP fait également appel à des sous-traitants pour certaines d'entre elles (business plan et plan financier, analyse juridique et fiscale, formations spécifiques liées au secteur de la construction, ...). De nombreuses réunions se sont tenues entre ALEAP, Espaces et les divers sous-traitants en visioconférence ou en présentiel quand cela était autorisé.

2.1.4. Appui au niveau juridique

Marie-Paule Dellisse est toujours la conseillère juridique externe de la fédération. Une convention a été signée entre ALEAP et Marie-Paule pour baliser ce travail juridique. Concrètement, elle peut intervenir à la demande de la direction d'ALEAP, ou d'un membre de l'équipe d'ALEAP, ou encore, à la demande de la direction d'un centre membre de la fédération. Il s'agit principalement d'un travail en seconde ligne, pour soutenir la fédération dans les travaux relatifs aux législations régionales et fédérales (Décret CISP, Décret APE, réglementation INAMI, réglementation ONEM, aides à l'emploi, …) ainsi que pour toute question liée à la législation sociale-législation du travail (obligations de l'employeur, règlement de travail, types de contrats, contentieux employeur/travailleur, etc.).

Soulignons qu'en 2020, un important travail d'accompagnement juridique a été réalisé dans le cadre de la crise sanitaire. Beaucoup de questions de législation et de gestion du personnel ont été traitées au sein du groupe de travail des directions et dans les notes d'actualité, mais cet appui a aussi été complété par des interventions individuelles auprès de la plupart des centres d'ALEAP pour des questions concernant essentiellement la gestion du personnel (préavis, pension, maladie, licenciement, congé de maternité,...), la gestion du centre (télétravail, frais divers, saisies, application des CCT, temps de travail, relecture de règlements de travail, relations avec le SEPPT, médecine du travail,...) et la gestion du personnel dans le contexte de la crise (convention de télétravail, absence Covid, gestion de la quarantaine, gestion du chômage pour force majeure Covid, CCT d'entreprise,....)

L'équipe d'ALEAP a aussi pu compter sur les avis et analyses de sa juriste pour des questions et conseils autour des diverses législations en cours de modification, telles que la réforme du décret accompagnement ou encore la réforme APE, ainsi que sur l'application de la législation CISP et du nouveau Code des Sociétés et des Associations.

L'appui au niveau juridique peut donc prendre la forme de notes circonstanciées, de mails ou d'entretiens téléphoniques ainsi que via l'organisation du GT 20 ans - GT Directeurs, où Marie-Paule Dellisse accompagne Ann Paquet pour animer les réunions et produire les notes d'actualités, qui traitent des sujets de première importance pour les directions des centres (voir le point 2.1.2 ci-dessus relatif au GT 20 ans - GT Directeurs).

2.1.5. GT ILI, PMTIC, Mobilité

GT ILI

Au sein de la fédération, 12 ASBL affiliées en qualité de CISP sont également investies dans le secteur de l'intégration en ayant un agrément ILI et/ou un AAP ILI et/ou encore, en bénéficiant d'une subvention facultative ILI.

L'entrée en vigueur d'un nouveau décret relatif à l'intégration des personnes étrangères en 2018, la mise en place d'un comité d'accompagnement et de coordination avec désignation de représentants ainsi qu'une volonté ministérielle de pouvoir discuter avec une représentation/un porte-parole du secteur pour faciliter la concertation (plus de 200 opérateurs ILI en Wallonie) ont poussé les acteurs concernés à se rencontrer et à se concerter depuis deux ans.

Le comité de pilotage ILI (COPILI), qui avait vu le jour en 2019 sous forme d'association de fait, est depuis devenue une ASBL qui tente de rassembler toutes les ILI sur le territoire wallon et qui se veut être un lieu d'écoute, de concertation, de proposition et de défense du secteur en construction.

En 2020, comme en 2019, de nombreuses réunions se sont tenues entre les CRI, ILI et fédérations puisqu'une multitude d'acteurs concernés sont affiliés à différentes fédérations du secteur de l'insertion

socioprofessionnelle, des services sociaux, etc. Les réalités rencontrées et les attentes/demandes relèvent de secteur, domaine, commission paritaire différentes avec des conséquences diverses.

La crise sanitaire n'a pas stoppé les nombreuses réunions, bien au contraire. En effet tous les mois au plus fort de la crise, le secteur se réunissait en visioconférence avec la représentante de la Ministre Morreale sur l'axe intégration et l'Administration afin de remonter toutes les questions et inquiétudes du terrain (conditions d'accueil des publics, parcours d'intégration, comptabilisation des modules et du nombre de participants, formations à domicile, subventions, etc.) et d'aboutir à des positions permettant aux ILI de continuer à accompagner tant bien que mal les publics. En plus de ces réunions, le travail s'est maintenu autour de la cohérence du secteur, d'un guide des dépenses éligibles, des axes des projets et des modifications législatives à défendre, etc.

Ces divers travaux et réunions se poursuivront encore en 2021.

GT PMTIC et développement du numérique

Durant le dernier trimestre de 2020, ALEAP a réuni un GT PMTIC avec ses 6 membres disposant d'un agrément PMTIC afin de répondre au rythme imposé par le Cabinet Morreale pour mener rapidement à terme une réforme de la législation PMTIC.

En effet, dès octobre 2020, le Cabinet a entamé un travail de réforme du décret PMTIC avec la volonté de calquer le futur décret sur le décret CISP. Il s'agit là d'une réaffirmation plus forte encore que le PMTIC est une action d'insertion socioprofessionnelle. Le travail (non encore abouti fin 2020) s'est déroulé en plusieurs étapes et en concertation avec les partenaires concernés : état des lieux de la mesure actuelle, points d'attention et balises pour la réformer (publics, financement, couverture territoriale, type de prestation et vérification, coordination de la mesure, relations avec les EPN, référentiel de formation, etc.).

Bien que le rôle et les missions de l'Interfédé dans ce dispositif PMTIC soient encore à circonscrire pour la suite (accompagnement de tous les PMTIC ou seulement des CISP agréés PMTIC, soit 33 opérateurs sur les 53 PMTIC), l'Interfédé a décidé qu'elle suivrait pour l'instant cette réforme au nom des CISP agréés PMTIC. Trois mandataires ont dès lors été désignés pour suivre de près ces travaux : Louise Nikolic, coordinatrice à l'IF, François Xhaard, coordinateur de CAIPS et Ann Paquet, directrice d'ALEAP. Ces 3 mandataires se sont réunis à de nombreuses reprises pour préparer et assurer le suivi des travaux.

De nombreuses réunions se sont tenues à différents niveaux : un groupe de travail tous les 15 jours avec le cabinet, l'administration et l'IF, un groupe entre fédérations et enfin, un autre groupe entre les centres d'ALEAP qui sont PMTIC. Ce dernier a dû se réunir dans des délais très courts pour réaliser un état des lieux et faire remonter les attentes d'ALEAP au niveau de l'Interfédé et, ainsi, définir des pistes concrètes dans le cadre du GT avec le Cabinet et l'Administration. Le rythme a été, et restera en 2021, soutenu puisque la Ministre Morreale souhaite voir aboutir cette réforme idéalement en 2021.

En 2020, le contexte de la crise sanitaire, l'obligation de travail et de formation à distance ont boosté ces questions de la digitalisation au cœur de nos actions. Le numérique a donc bien le vent en poupe et de nombreux travaux qui semblent dissociés et éloignés des CISP se croisent. Pour exemple en plus du GT PMTIC, un **GT numérique** a été mis en place à l'IF, qui a reçu des moyens via le projet wallon Start digital. Françoise Oger et Véronique Dupont y participent pour ALEAP (Voir le point 3.1.7.). La question des formations à distance y a été abordée notamment afin d'y partager des outils. Ce GT numérique a finalement été élargi en un lieu où peuvent se croiser aussi toutes les questions et dossiers s'y rapportant. Comme le suivi du dossier porté par le Service Public de Wallonie visant à construire un plan d'action pour la médiation numérique de tous les wallons autour de 14 pistes et la mesure « Coup de pouce digital »

initiée par le Cabinet du Ministre-Président Di Rupo, dossiers où ALEAP apporte un soutien à la Secrétaire générale.

La mesure « Coup de pouce digital », portée par le Ministre-Président de la Région wallonne Elio Di Rupo, a permis d'octroyer aux centres 4 millions d'euros pour l'achat de PC (3,25 millions d'€) à mettre à disposition des stagiaires (sous forme de prêt) après qu'ils aient reçu une petite formation à leur utilisation (750.000 €). Cette mesure intervient dans le contexte d'urgence de la Covid-19 et vise à réduire la fracture numérique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Les moyens ont été répartis entre CISP sur base du nombre de stagiaires inscrits en 2018. La mesure n'avait donc initialement pas vocation à se renouveler mais dans un souci de capitalisation pour une éventuelle future expérience, une évaluation de la mesure devrait être confiée à l'IF. Elle développera aussi une FAQ dans le but d'y déposer des questions susceptibles de concerner tout le secteur. En effet les directives reçues fin 2020 pour la mise en œuvre du dispositif n'étaient pas toutes claires (questions logistiques, possibilité des achats et d'affectation des budgets, etc.). Du côté d'ALEAP, la fédération a appuyé les membres en proposant un modèle de cahier des charges et une mini formation sur les marchés publics après l'AG du 15 décembre puisque certains centres se sont vus attribuer des sommes substantielles, engendrant plus qu'une comparaison de prix mais la réalisation d'un marché public avec cahier des charges. Des conventions de prêts réalisées par deux centres ont également été partagées afin de mutualiser les documents.

GT Mobilité

Ce GT s'organise depuis 2017 sous la forme d'un consortium intitulé « Mobilité pour tous ». Il s'agit d'un réseau informel intersectoriel de réflexion et d'action pour une meilleure mobilité, dont un meilleur accès au permis B, pour les personnes éloignées de l'emploi. Le groupe, constitué à l'initiative de CAIPS, y est porté via une conseillère permanente. ALEAP prend part à cette concertation. Sa présence est assurée par Ann Paquet, directrice d'ALEAP.

En 2020, le GT s'est réuni une fois suite à l'annonce de la mise en place de la mesure « passeport drive » par le Forem.

Le Gouvernement wallon a lancé ce nouveau dispositif dans un contexte de relance économique, où disposer d'un permis de conduire est l'un des leviers pour trouver un emploi. Ce dispositif permet donc à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis B. Dans ce cadre, le consortium mobilité a été invité à la commission des opérateurs et a également produit une note d'analyse et de propositions dans le cas où la mesure serait ré envisagée.

En effet, la mise en œuvre de la procédure d'octroi des « passeports drive » a connu quelques « couacs » : manque de clarté dans les conditions d'éligibilité (conditions publiées parfois après le lancement de la mesure : ne pas avoir de permis provisoire / ne pas avoir de déchéance du permis / pas de parcours pratique entamé à titre personnel, etc.), manque de visibilité quant à l'atteinte ou non du quota prévu pour les CISP (1200 demandes ont été introduites pour presque moitié moins de passeports disponibles pour le secteur CISP. De nouveaux passeports venant d'autres opérateurs qui n'avaient pas distribués tous les leurs ont pu être récupérés). En plus des divers problèmes logistiques, la Covid, entrainant l'interdiction pour les auto-écoles de donner des cours théoriques et pratiques, a engendré retards et problèmes divers.

Espérons que les éléments relevés en matière de concertation et de pistes au sein du consortium seront mis à profit pour le renouvellement de la mesure dont la Ministre envisage la reconduction en 2021.

2.1.6. GT EFT

Depuis la fusion des modèles EFT et DéFI dans le nouveau décret CISP, les EFT éprouvent le besoin de réaffirmer leurs spécificités propres, et de questionner, voire de défendre, cette configuration d'accompagnement à l'ISP originale, ancrée dans la réalité de terrain.
A leur demande, un GT est en place depuis septembre 2020. Il s'est réuni à 5 reprises avec pour premier objectif de renforcer la reconnaissance et la visibilité, tant par le grand public que par les partenaires institutionnels, d'un modèle qui a été redessiné selon 4 axes : modèle pédagogique unique, suivi psychosocial des bénéficiaires, modèle entrepreneurial à part entière, intégration dans un environnement économique et social territorial.

L'AG d'ALEAP a validé la proposition et le groupe s'attèle à en tracer la communication.

Au cours de 2021, différents projets et expériences menés par les EFT seront analysés afin de susciter inspiration et pistes de développement.

2.2. Actions socio-pédagogiques

2.2.1. Appui des centres au niveau socio-pédagogique

En 2020, les actions socio-pédagogiques ont, elles aussi, été déterminées par les confinements successifs et la crise sanitaire. C'est ainsi que nous avons dû malheureusement postposer les actions en présentiel dans les équipes (Politique de formation concertée, mises au vert d'équipes, création ou ajustements d'outils, réflexion quant à l'organisation du travail socio-pédagogique, suivi des dossiers individuels des stagiaires et des supports pédagogiques). Nous avons pu cependant nous rendre brièvement dans les équipes lors du troisième trimestre 2020, ce qui n'est pas suffisant pour absorber les reports de calendrier.

Qu'à cela ne tienne, les centres se sont vite emparés du confinement et du télétravail pour rebondir autour de la construction de nouvelles filières, l'ajustement de supports tels que les référentiels, la recherche de pistes d'évaluation, la mise en place de la formation à distance, l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques autour du suivi et de l'accompagnement des stagiaires. Notre mission a consisté en l'accompagnement des équipes, la recherche d'outils (ou leur analyse), l'appui à la construction de pistes de travail en tenant compte de la situation sanitaire. Notons que la formation à distance est difficilement exploitable dans les EFT.

Pour soutenir l'émergence de nouvelles pratiques, les contraintes du télétravail, une newsletter pédagogique hebdomadaire a été envoyée aux équipes pédagogiques dans un objectif de mutualisation. Il s'agissait également de communiquer autour d'outils collaboratifs libres pouvant être exploités rapidement par les équipes en vue d'en faire bénéficier les stagiaires.

Enfin, 3 centres d'ALEAP bénéficient d'un poste Maribel social partagé pour développer des actions qui renforcent le projet post-formation des stagiaires dans le secteur de la construction : validation des compétences, VCA, travail en hauteur. En 2020, ils ont réalisé un important travail d'écriture de référentiels communs, pris contact avec des centres de validation agréés pour organiser la passation d'épreuves, réfléchi à un calendrier d'épreuves en interne pour mettre les stagiaires en condition de passation de tests. Nous avons donc participé à une partie de ces démarches.

Soulignons également les nombreuses actions de solidarité et de mobilisation qui ont été mises en place par les centres pour soutenir les personnes en formation particulièrement touchées par la crise (banques alimentaires, accompagnement social de proximité rapproché, actions centrées sur les familles).

Nous veillons également à établir des liens entre les besoins des centres et l'AG d'ALEAP mais aussi au GT socio-pédagogique d'ALEAP, à la Commission pédagogique de l'Interfédé. Il est essentiel de mutualiser

les ressources et de relayer les demandes des centres de formation avec l'offre de formation continuée produite par l'Interfédé à destination de notre secteur. L'objectif est de réaliser des économies d'échelle en décloisonnant. En 2020, suite à la crise sanitaire, une demande pressante des centres portait sur le numérique et la formation à distance.

2.2.2. GT Socio-pédagogique

Notre groupe de travail socio-pédagogique s'est réuni à 4 reprises en 2020 dans l'objectif de partager des outils et pratiques qui soutiennent les apprenants et les équipes des CISP. Deux séances de travail (les 6/02 et 17/09) ont eu lieu en présentiel et deux autres en visioconférence (les 25/05 et 19/11). Lors de nos rencontres en présentiel, nous avons consacré nos travaux aux pratiques qui renforçaient l'adhésion des stagiaires en formation et l'ancrage. A chaque rencontre, nous avons réservé un espace à l'AGW Pouvoirs spéciaux, aux mesures successives qui ont accompagné le confinement, déconfinement, reconfinement. Nous avons également abordé les questions liées à la formation à distance, au numérique, au volontariat.

En 2020, nous avons dû reporter le temps que nous avions décidé de consacrer au projet post-formation dans les centres (outils, méthodologies, partenariats, publics, etc.) car il ne se prêtait pas à être traité en visioconférence. Et enfin, nous tenterons de répondre de manière concrète (mais incomplète) aux problèmes liés à l'accroche et l'ancrage des personnes en formation.

En 2021, nous avions prévu d'organiser les GT dans le but de soutenir les renouvellements des agréments en construisant ou en revisitant des outils pouvant servir comme base au plus grand nombre.

Notons également que contrairement à 2019, le GT s'est fortement étoffé et a retrouvé une belle dynamique tant au niveau des présences que des débats.

2.2.3. AG thématique et festive

L'AG programmée le 9 octobre chez Step Métiers et consacrée au thème de l'accompagnement a été malheureusement annulée suite aux mesures sanitaires.

2.3. Communication de l'information

2.3.1. Notes d'actualité et d'information

Tenir informés les membres, une des tâches essentielles de l'équipe d'ALEAP, nécessite de trier et de synthétiser la masse d'informations venant de toute part. Ceci afin de transmettre aux membres, de manière la plus qualitative possible, toute actualité pouvant affecter la gestion ou l'avenir de leur centre.

Et ce fut particulièrement le cas en 2020, la situation nécessitant d'informer de manière efficace et concise sur les différentes législations fédérales, communautaires, régionales et les décisions administratives qui en ont découlé, par voie électronique via des newsletters spécifiques Covid, des notes d'informations et de recommandations qui furent nombreuses.

2.3.2. Site internet d'ALEAP et Newsletter

Bien que le site d'ALEAP et son Intranet soient une vitrine représentative des activités de la fédération et de ses membres pour le public, ils n'ont pas beaucoup évolué en 2020, seul l'ajout de pages « Spéciales Covid » sont représentatives de cette année mouvementée. Nous avons privilégié les newsletters pour une information plus directe et rapide afin de répondre aux besoins importants d'informations des membres durant cette année particulièrement rythmée par les mesures « Covid » qui nécessitaient la plupart du temps des modifications dans l'organisation de la vie du centre.

3. Activités externes

3.1. Interfédé

ALEAP est une des 5 fédérations[1] qui ont créé l'Interfédération des CISP. Via le Décret CISP, l'Interfédé est désignée pour assurer la représentation du secteur dans son ensemble vis-à-vis des organismes et partenaires extérieurs. L'Interfédé joue un rôle de défense du secteur, de formation continuée du personnel des centres et de garant de la légitimité du secteur et de la qualité de son travail, notamment via la promotion de référentiels de formation, d'autres outils, de procédures pédagogiques et administratives. Les fédérations constituent le Conseil d'administration de l'Interfédé et y traitent de tous les sujets liés à la représentation du secteur, cela soit au sein du CA, soit à travers des groupes de travail ou politiques (GT politique, GT concertation Interfédé-Forem, …) mais elles participent aussi, à toutes les actions organisées par, ou à partir de l'Interfédé.

C'est dans ce cadre que des représentants ou des membres de l'équipe d'ALEAP participent, soit au Conseil d'administration de l'Interfédé où Frédéric Andrien et Ann Paquet sont mandatés pour représenter ALEAP, soit à des groupes de travail et commissions qui organisent et pilotent les différentes actions. Par exemple, Véronique Dupont pour le Comité de rédaction de « *L'ESSOR de l'Interfédé* » et différents groupes de travail à dimension pédagogique (orientation, validation des compétences, ...) ainsi que le « GT communication », Ann Paquet pour l'action « ComPéda IF », « GT politique », « GT concertation IF-Forem », ou Juliette Villez pour le « GT analyses et études » et le suivi des modifications administratives du rapport d'activités CISP pour la Région Wallonne.

Véronique Dupont a aussi particulièrement soutenu le pôle pédagogique durant cette année 2020, avec le soutien d'Ann Paquet autour de dossiers particuliers, tels que le dossier reconnaissance des acquis de la formation en CISP, les dossiers numérisation et « Coup de pouce digital » nés du contexte sanitaire. Le dossier de la réforme des PMTIC a été porté par Ann Paquet pour ALEAP avec un membre de CAIPS et un membre de l'équipe de l'Interfédé. Juliette Villez et Françoise Oger ont également été particulièrement actives en soutien de l'Interfédé, notamment dans le cadre de la construction et du suivi des différents monitorings de suivi de la crise (monitoring heures, monitoring économique).

L'ensemble de ces participations et mandats représente un investissement important en terme de temps de travail pour l'équipe d'ALEAP. Toutefois, ils permettent de renforcer l'accompagnement des centres en matières pédagogiques, juridiques mais aussi politiques, ainsi que la cohérence sectorielle.

Rappelons qu'ALEAP a assuré la Présidence de l'Interfédé durant cette année rythmée par la pandémie (voir faits marquants).

[1] *Les 4 autres Actions fédérations sont : **ACFI** : Action Coordonnées de Formation et d'Insertion – **AID** : Intégrées de Développement – **CAIPS** ; Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale – **LEEW** : Lire et Écrire en Wallonie*

3.1.1. GT Politique Interfédé

Le GT « Politique » s'est réuni à plusieurs reprises en 2020, soit dans le cadre du monitoring de la crise Covid et de son impact sur le secteur, soit dans le cadre de la réforme du Décret « Accompagnement des demandeurs d'emploi » ou de la modification des AGW CISP et Guide des dépenses éligibles. Le GT politique, s'est aussi élargi aux autres opérateurs de l'Insertion (MIRE, SAACE, …) également concernés par la réforme de l'Accompagnement. Cela a permis, avec ces opérateurs, portés par l'Interfédé, de construire une position commune sur cette thématique.

Le GT politique s'est également réuni à 2 reprises dans le cadre spécifique de la réforme du Décret PMTIC afin de construire une position à valider en conseil d'administration.

ALEAP y est représentée par Ann Paquet et par Frédéric Andrien.

3.1.2. Commission pédagogique et GT pédagogique

Depuis 2010, la Commission pédagogique, composée des représentants des 5 fédérations et de travailleurs de l'équipe Interfédé, est mandatée par le Conseil d'administration de l'Interfédé pour se pencher sur les questions stratégiques et politiques liées à la formation continuée des travailleurs. Pour exécuter, opérationnaliser et mettre en œuvre les décisions de la Commission pédagogique, un GT pédagogique a été créé dans la foulée.

Chaque fédération envoie un(e) représentant(e) à la Commission pédagogique de l'Interfédé ainsi qu'au GT pédagogique. Pour ALEAP, tout comme en 2019, il s'agissait d'Ann Paquet et de Véronique Dupont. Participent également à ces instances, pour l'Interfédé, Raphaël Claus, Charlotte Hoffmann, Anne-Hélène Lulling, Anaïs Mathieu et Marina Mirkes. La Commission pédagogique est chargée de définir les orientations politiques et d'évaluer les actions de formation. Le GT pédagogique opérationnalise les décisions de la Commission pédagogique. La Commission pédagogique et le GT pédagogique constituent l'occasion de prendre connaissance des actions menées par les autres fédérations, secteurs, institutions.

En effet, un point sur les actions pédagogiques des fédérations et de leurs membres est systématiquement mis à l'ordre du jour, ce qui induit une cohérence au niveau du secteur.

A travers une convention spécifique, ALEAP participe, par l'intermédiaire de Véronique Dupont, au développement des axes pédagogiques de l'Interfédé liés à l'orientation et à la validation des compétences.

En 2020, la Commission pédagogique s'est réunie à 5 reprises et le GT pédagogique à 6 reprises.

Les points forts de la Commission pédagogique et du GT pédagogique de l'Interfédé sont les suivants :

- L'analyse et l'ajustement du plan d'action de l'équipe pédagogique de l'Interfédé composée de Raphaël Claus, Charlotte Hoffmann, Anaïs Mathieu et Marina Mirkes ;
- Les contenus du programme de formation 2020 - 2021, la délocalisation de l'offre de formation, l'organisation des formations suite à la crise sanitaire. Notons de belles initiatives prises par l'équipe de l'Interfédé pour organiser des webinaires, des visioconférences, faire émerger des actions qui renforcent le travail des CISP. Comme chaque année, l'examen d'un cahier des charges, la sélection des opérateurs de formation a soutenu la création du programme de formation à venir. ;
- La rédaction d'une note de recommandation sur l'évaluation de la formation continuée des travailleurs ;
- La poursuite d'un groupe de travail qui concerne la formation continuée des formateurs métiers ;

- La politique concertée de formation (PCF) et la construction d'une Matinale consacrée à la politique concertée de formation en collaboration avec Competentia[2] ;
- Le suivi des projets Start Digital et Reconnaissance des acquis de formation[3] ;
- Le suivi de la nouvelle programmation FSE ;
- Les travaux du SFMQ et le suivi des Coprofor auxquels participent des CISP selon les métiers traités ;
- L'actualité du Fonds 4S ;
- Les travaux du CCEF sur le parcours du stagiaire dans le cadre des Assises de l'enseignement et de la formation ;
- …

Notons également une participation à la mise au vert de l'équipe pédagogique de l'Interfédé portant sur le programme de formation des travailleurs et l'évaluation des formations.

3.1.3. L'ESSOR

L'Essor est la revue trimestrielle de l'Interfédé. Elle s'adresse aux CISP, à leurs partenaires et aux pouvoirs subsidiants. En 2020, ALEAP (en la personne de Véronique Dupont) a poursuivi la mission de rédactrice en chef du Comité de rédaction. Soulignons l'appui précieux de Véronique Kinet et de Françoise Robert pour l'Interfédé ainsi que l'enthousiasme du Comité de rédaction composé des représentant(e)s des fédérations et des membres de l'équipe de l'Interfédé.

Quatre numéros ont été publiés en 1300 exemplaires au total :

- Numéro 91, 1er trimestre 2020 « Accroche ton jeune »
- Numéro 92, 2ème trimestre 2020 « Le programme de formation 2020-2021 »
- Numéro 89, 3ème trimestre 2020 « L'Economie sociale Moteur d'insertion »
- Numéro 90, 4ème trimestre 2020 « Le secteur CISP au temps du Covid »

L'Essor fait fréquemment appel à des collaborateurs (trices) extérieur(e)s dans l'objectif de rendre ouverts et accessibles les contenus rédactionnels au plus grand nombre. L'Essor rencontre l'objectif de refléter les réalités de notre secteur et de valoriser l'action des centres au quotidien.

3.1.4. GT Communication IF

Le GT communication de l'Interfédé rassemble Françoise Robert, chargée de communication, et Véronique Kinet, assistance administrative de l'Interfédé, et une travailleuse de chaque fédération, dont Véronique Dupont pour ALEAP. Le GT s'est réuni 9 fois en 2020. L'essentiel du travail a été consacré à préparer et/ou à réaliser :

- Le rapport d'activité, le plan d'action 2020-2023 et l'évaluation de la Com' pour présentation à l'OA de l'Interfédé ;
- L'organisation de l'événement « CISP en action » anciennement « Rendez-vous de l'ISP » et la création de supports (logo, affiche, …) pour cet événement programmé en fin 2021 ;

[2] https://www.competentia.be/

[3] Cf. points 3.1

- La réalisation d'une animation sur le secteur CISP (cahier des charges, contenus, relecture des productions) en collaboration avec l'ASBL RTA ;
- L'organisation d'un événement au Parlement wallon assorti d'une rencontre avec les parlementaires programmés en septembre 2021 ;
- Des outils à destination des plateformes (affiche, cartes, …) ;
- Le groupe d'échange de pratiques (GEP) Communication.

3.1.5. Suite des travaux sur l'orientation

L'orientation socioprofessionnelle est une des 3 catégories de filières de formation des CISP. Depuis 2013, les professionnels ont entamé un processus de formation et de partage de pratiques. En 2014, un groupe de travail composé de travailleurs du secteur a précisé *« les caractéristiques et particularités du travail réalisé en matière d'orientation socioprofessionnelle dans le secteur des CISP »*. Celui-ci pose un cadre aux actions de formation initiées autour de l'orientation.

Un quatrième groupe d'échange de pratiques a été constitué en 2020 dans le cadre du programme de formation de l'Interfédé. Il réunit une dizaine de participantes et s'appuie sur leurs pratiques professionnelles. À partir de l'expérimentation d'outils apportés lors des séances de travail et du partage de pratiques, les objectifs sont de :

- Construire ensemble des points de repère, des balises, des points d'attention individuels et collectifs soutenant le travail d'orientation dans notre secteur ;
- Concevoir ensemble une grille d'analyse des pratiques et outils ;
- Identifier les leviers et freins pour produire des perspectives de travail futures ;
- Consigner les réflexions dans une plateforme pédagogique créée à cet effet.

4 séances de travail, animée par Corinne Lecerf (CEFO Arlon) et Véronique Dupont se sont poursuivies en 2020 (dont une en visioconférence). Une 5ème séance a été reportée en 2021 car l'expérimentation d'outils n'est pas possible de manière virtuelle.

En 2021, le GEP ORI devrait intégrer l'expérimentation d'outils ou la prise de connaissances de pratiques numériques accessibles au public CISP et aux opérateurs.

3.1.6. Suite des travaux sur la Validation des compétences et GEP Construction

Validation des Compétences

En 2020, en étroite collaboration avec le Consortium[4], nous nous sommes attachés à produire des outils de sensibilisation à la validation des compétences sous forme de vidéo en collaboration avec RTA. Il s'agit tout d'abord d'une animation sur la validation des compétences assortie de 3 témoignages (le Centre de Formation de Treignes, le CESEP et le Germoir). Suite au premier confinement, les tournages des témoignages ont été reportés en avril 2021.

Nous avons également actualisé le Guide sur la validation des compétences en y apportant une nouvelle structuration et en le concrétisant par des témoignages et des bonnes pratiques.

Et enfin, une première newsletter spéciale validation a été envoyée à tous les CISP en décembre 2020. Cette nouvelle initiative est programmée deux fois par an.

[4] Ce mandat est porté à l'Interfédération par Aleap (Véronique Dupont).

Nous avions préparé de longue date un module de formation d'une journée pour les conseillers CEFO qui, malheureusement, a dû être annulé suite au second confinement.

2020 a été l'occasion de prendre connaissance du projet ValentEcosoc. Fin 2019, un accord a été conclu avec le cabinet Morreale pour lancer en Wallonie un projet pilote de validation des compétences en entreprise (sur poste de travail) dans le secteur de l'économie sociale. L'arrêté a été signé en juin 2020. Malheureusement, les publics cibles de ce projet sont les travailleurs, ce qui exclut les demandeurs d'emploi en formation dans les entreprises. L'Interfédé a donc demandé à la Ministre d'envisager qu'un tel projet soit ouvert aux EFT car la validation sur poste de travail représente une avancée certaine pour nos publics. Elle permet, en effet, de réduire les délais d'attente et de lever le stress de l'épreuve puisque la validation se déroule en entreprise sur poste de travail.

2020 a été l'occasion de rencontrer, en juin, Donat Carlier, nouveau Directeur du Consortium. La rencontre poursuivait également l'objectif de mettre à plat les dossiers en cours et de s'accorder sur des priorités telles que la coordination des projets en Wallonie, les leviers et obstacles rencontrés par les centres, l'échange d'informations ponctuel !!

Du point de vue institutionnel, la demande de la FéBISP et de l'Interfédé de rencontrer une à deux fois par an le Comité directeur du Consortium devrait pouvoir aboutir suite à la note rédigée par le Consortium, la Fébisp et l'Interfédé. En effet, le CODI a la faculté de pouvoir inviter et rencontrer ponctuellement ou de manière permanente des partenaires. La FéBISP y a déjà, par ailleurs, présenté l'enquête qu'elle a réalisée sur la validation des compétences. Un Comité directeur associant la FéBISP et l'Interfédé pourrait être organisé autour d'une préoccupation commune, telle que l'accompagnement des publics, le développement de projets de conventions partenariales pour construire une offre de validation proche des publics ISP à Bruxelles et en Wallonie.

GEP Construction

Ce dernier composé de 6 centres EFT s'est réuni à 3 reprises pour avancer sur la réalisation d'outils communs autour du parachèvement et notamment de l'isolation. Compte tenu de la situation sanitaire, il a été proposé de ne réunir le GEP que lorsque les formations en présentiel seront à nouveau possibles. Il a été proposé également à l'occasion de l'évaluation menée avec les participants de recourir à un animateur connaissant le secteur de la construction afin qu'il alimente davantage les participants.

Le GEP a été l'occasion de rencontrer également Constructiv en vue d'envisager des synergies avec notre secteur. A nouveau, le contexte sanitaire n'a malheureusement pas favorisé une poursuite des travaux.

3.1.7. Le Numérique

Coup de Pouce digital

Dans le cadre du Plan wallon de sortie de la pauvreté 2020-2025[5], des moyens ont été alloués par le Ministre Di Rupo aux CISP pour qu'ils puissent équiper les stagiaires en matériel informatique et le leur prêter. C'est ainsi que les CISP pourront équiper leurs stagiaires en ordinateurs portables, former les équipes à l'accompagnement des stagiaires. Un groupe de travail spécifique « Coup de Pouce digital » auquel participent Ann Paquet et Véronique Dupont, créé au sein du GT Numérique institué dans le cadre du projet Start Digital, est en charge de l'accompagnement et de l'évaluation de la mesure.

[5] https://www.wallonie.be/sites/default/files/2020-06/plan_wallon_de_sortie_de_la_pauvrete_2020-2024_-_note_dorientation_-_juin_2020.pdf

Start digital le renforcement des compétences numériques de base des Demandeurs d'Emploi[6]

Toujours en lien avec une volonté d'inclusion numérique, un autre projet piloté et introduit par le SPW Emploi Formation et l'Agence du Numérique (ADN), celui-ci plus en lien avec les formations, est Start Digital. Commencé en mars 2020, pile au début de la crise sanitaire, ce projet européen[7] réunit 13 partenaires de l'enseignement et de la formation pour adultes (hors enseignement supérieur) de Wallonie, de Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se déroule jusqu'en février 2022.

L'objectif du projet est de renforcer les compétences numériques de base pour les demandeurs d'emploi et les apprenants de plus de 25 ans. Le projet soutient le développement de fondations solides en matière de compétences numériques de base pour les stagiaires.

Conscient que renforcer les compétences des stagiaires passe d'abord par le renforcement de celles des équipes pédagogiques, le projet porte une attention particulière à les accompagner autant pour les formations transversales que métiers. Elles seront alors mieux outillées pour adapter leurs formations aux besoins des stagiaires. Il est important que l'apprentissage s'inscrive dans les contextes qui font sens pour les stagiaires, dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Pour parvenir à ces objectifs, 3 « piliers » ancreront la démarche dans les pratiques et permettront la mise en place d'un parcours de renforcement cohérent pour l'ensemble des acteurs de la formation en Wallonie. Le premier est la co-construction par les partenaires d'un référentiel commun, basé sur le référentiel DigComp. Le second est la mutualisation des ressources pédagogiques, en accès partagé sur une plateforme commune. Enfin, dans chaque institution partenaire, un médiateur numérique renforce la dynamique collective, assure une démarche intégrée et cohérente du projet et fait le lien avec les difficultés rencontrées sur le terrain.

Le projet s'articule autour de **3 axes** :

1. La **communication** auprès et avec les structures de 1ère ligne (CISP, CEFOs pour notre secteur) en contact avec le public.
    a. Faire connaître le projet, récolter et relayer les attentes et besoins du secteur, organiser des actions de formation, … Mais aussi assurer l'information, la sensibilisation et l'appropriation des productions du projet : DigComp et les autres outils développés et partagés pour leur appropriation et leur adaptation.
2. L'**évaluation des compétences numériques** des stagiaires afin de les orienter vers les formations pertinentes et s'inscrire dans un parcours de renforcement de leurs compétences, adapté à leurs besoins.
    a. Les **formations aux compétences numériques** ;
    b. L'**élaboration de ressources pédagogiques** (adaptation des ressources existantes, production de ressources transversales et/ou adaptées aux métiers, couverture des 5 domaines de DigComp…) ;
    c. L'**adaptation des formations existantes** : pour notre secteur, au travers de l'Interfédé mais aussi des autres partenaires du projet. Ce sont des formations au numérique, des groupes d'échange de pratiques thématiques et des accompagnements. Le projet a permis de développer l'offre sur les outils numériques et un nouveau parcours pour des référents pédagogiques orientés numériques.

[6] Extrait de l'article « Les projets numériques wallons » Essor 95 Charlotte Hoffmann et Véronique Dupont

[7] Le programme Employement and Social Innovation (EaSI) est une mesure de financement européenne pour la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

3. La **certification / validation des compétences** : test d'une certification pour les niveaux débutants et **réflexion** sur la **pertinence** d'une épreuve de validation.

L'objectif est de soutenir (et non de forcer !!) les stagiaires dans cette transition numérique de la société au travers des professionnels qui travaillent avec eux au quotidien, qui connaissent leur métier.

Renforcer et soutenir les compétences de base des personnes en formation tout en développant davantage les compétences des équipes des différentes organisations d'enseignement et de formation dans le domaine numérique sont des enjeux actuels incontournables pour éviter que des personnes ne se trouvent en situation de vulnérabilité numérique.

Pour soutenir le projet un groupe de travail numérique a été mis en place au sein de l'IF. Il est animé par Charlotte Hoffmann et Marina Mirkes. Des représentants de chaque fédération y participent.

3.1.8. Reconnaissance des acquis de formation

Le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont sollicité en 2019 le soutien de la DG REFORM de la Commission Européenne dans le cadre du Programme d'Appui aux Réformes Structurelles (PARS). Le projet vise à améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées, afin de faciliter leur éventuelle poursuite de formation auprès d'autres opérateurs en fluidifiant leur parcours. La recherche a été confiée à l'OCDE. Des centres d'ALEAP se sont impliqués dans le projet à travers notamment les groupes de travail et le rapport sur l'évaluation.[8]

Quatre thématiques ont été abordées lors de nombreux groupes de travail ouverts aux CISP :

1. L'utilisation de profils de formation communs pour identifier plus facilement les acquis d'apprentissage ;
2. Une attestation de fin de formation harmonisée pour visibiliser davantage les compétences du stagiaire ;
3. Un label qualité pour renforcer la confiance entre opérateurs ;
4. Des partenariats formalisés pour fluidifier les parcours.

Les recommandations produites dans le rapport produiront leurs effets à moyen et long terme. Les recommandations ont été construites à partir de groupes de travail thématiques rassemblant les CISP. Les fédérations ont été régulièrement consultées. Il est donc important que le secteur reste le pilote et soit consulté. Les travaux respecteront l'autonomie pédagogique des centres. Il ne s'agit en aucun cas d'une évaluation du travail des CISP. Le rapport souligne d'ailleurs la qualité des actions menées dans notre secteur.

Aujourd'hui, tout est à construire. Les pistes poursuivies doivent être priorisées et les centres doivent pouvoir choisir de participer aux travaux sur base volontaire. Lorsque le calendrier sera connu, ALEAP reviendra vers les membres de l'AG. Ces débats ne sont pas nouveaux dans notre secteur. La recherche effectuée par l'OCDE a le mérite de les actualiser et de les formaliser sous forme de propositions concrètes.

3.1.9. Analyses et études

Ce GT, auparavant dénommé « CASER », a repris ses travaux fin 2018. Un représentant par fédération le compose. Pour ALEAP, il s'agit de Juliette Villez. Il a pour but de mutualiser les connaissances et ressources

[8] Api, Edit, Germoir, IFI, SOFFT, Quelque Chose à Faire, …

pertinentes pour le secteur mais aussi il permet d'échanger entre fédérations sur des perspectives d'analyses et études possibles à l'Interfédé.

En 2020, le GT s'est réuni à 2 reprises et a exploré notamment les thématiques suivantes :

- Analyse des données stagiaires et de l'offre de formation CISP en Région wallonne (radioscopie) : présentation des premiers résultats/chiffres et travail sur l'amélioration de l'analyse ;
- Suite de l'enquête sur la diminution des stagiaires (2018) ;
- Enjeux de la digitalisation du secteur et du public CISP ;
- Enquête bien-être de CAIPS.

3.2. Commission d'agrément (Commission CISP)

Pour rappel, s'agit d'une commission consultative qui est chargée de :

- Remettre un avis sur la modification des catégories de public [éligible] ;
- Remettre un avis motivé sur les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une filière lorsque son avis est sollicité ;
- Remettre un avis motivé sur la suspension ou le retrait d'agrément d'un centre ou d'une filière ;
- Remettre un avis motivé sur la demande de transfert d'une filière ;
- Se réunir à la demande d'un de ses membres qui aurait pris connaissance de faits qui relèvent des infractions ou des manquements aux dispositions du décret, afin d'analyser la situation et d'informer le Gouvernement des faits de la cause.

Au-delà de ces missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En 2020, la Commission s'est réunie à 2 reprises, fin novembre et début décembre, respectivement pour remettre un avis sur les agréments de 2 CISP et sur les dossiers de l'appel à projet « Prisons » qui, depuis ce dernier appel réalisé en août, sont appelées à devenir des nouvelles filières CISP. Quelques dossiers n'avaient pas fait l'objet d'un accord immédiat par l'Administration et étaient donc soumis à l'avis de la commission CISP. La Commission a remis un avis à l'attention de la Ministre sur ces divers dossiers.

3 membres d'ALEAP avaient rentré une demande de « filière prison », il s'agit d'Isocèle et d'Essor passés en Commission d'agrément et pour lesquels fin 2020, nous ne savions pas encore quel sort allait leur être réservé par la Ministre. Le 3ème centre est AVANTI. Pour celui-ci, l'avis était favorable sans passage par la Commission d'Agrément.

La commission CISP n'a par ailleurs pas dû rendre d'avis par rapport à de nouveaux agréments et de nouvelles filières.

Notons que 2 centres d'ALEAP se sont vus autoriser directement par l'Administration, une augmentation d'heures pour une formation de sylvanier chez C.E.V, et une nouvelle filière « Orientation – Découverte des métiers » chez Espaces, sans augmentation d'heures mais via une réorganisation des heures attribuées entre chacune des filières préexistantes et nouvelle de ce centre.

3.3. Economie Sociale

ALEAP est membre de SAW-B et de ConcertES.

SAW-B est une fédération d'économie sociale pluraliste avec comme objectifs l'information et la concertation entre les différents acteurs de l'économie sociale. Elle représente ALEAP au sein du CA de ConcertES. SAW-B essaye de promouvoir et de développer le secteur de l'économie sociale en initiant des actions au niveau régional, national et européen (ex : sur l'accès du secteur aux marchés publics). ALEAP est membre de l'AG de SAW-B. Ann Paquet a participé à l'AG de mai qui s'est déroulée de façon virtuelle.

ConcertES a pour mission de coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale et de représenter le secteur de l'économie sociale dans son ensemble auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives. ALEAP est présente au sein de l'AG de ConcertES et se fait représenter au CA par SAW-B.

En 2020 Ann Paquet a assuré la participation d'ALEAP aux réunions de l'Assemblée générale, dont certaines se sont tenues de manière virtuelle.

ALEAP est aussi partenaire du projet « Bourses à impact social » et du projet « DENIS - suite du projet VISES » et a donc suivi, au sein de ConcertES, les diverses réunions préparatoires et de construction de ces dossiers qui allaient finalement permettre un financement de la part de la Région Wallonne à partir de mi-2020 (fin 2020 pour les bourses).

3.4. Projets et activités spécifiques – Bourses et impact social

Durant 4 ans, de 2016 à 2019, ALEAP s'est impliqué dans le projet INTERREG VISES (Valorisation de l'Impact Social des Entreprises Sociales), participant à l'élaboration et à l'expérimentation d'une démarche d'évaluation de l'impact social qui répond aux attentes et enjeux des entreprises sociales.
5 membres d'ALEAP (Forma, Espaces, Crabe, le Germoir et IFI) ont contribué directement à ces deux premières phases. 5 autres centres (3 EFT : Charlemagne, L'Essor, QCAF et 2 DéFI : Creaform, SEL) les ont suivis dès mi-2019, entamant une troisième phase du projet : l'essaimage.

La Covid et le premier confinement ont cependant donné un coup d'arrêt brutal au processus entamé avec les centres qui ont répondu à la phase d'essaimage.

Entretemps, vu l'intérêt de la démarche pour l'ensemble du secteur de l'économie sociale, un appel à projet visant à octroyer 40 bourses pour accompagner de nouvelles entreprises sociales dans la valorisation de leur impact social a été lancé par la Ministre en septembre 2020.
Les 3 EFT y ont répondu et, rejoints par SEL, peuvent désormais poursuivre la démarche entamée via un accompagnement semi-collectif mené par ALEAP. La phase de récolte de données est relancée, bien que toujours troublée par des mesures sanitaires en constante évolution.

Par ailleurs, deux structures extérieures ont interpellé ALEAP afin de bénéficier d'un accompagnement individuel : le CISP Les Ateliers de Pontaury et l'ASBL Monceau-Fontaines.
L'accompagnement de l'ensemble des structures court sur 2 ans et sera à clôturer pour octobre 2022.

Parallèlement, ConcertES, qui pilotait le projet VISES sur son pan wallon, bénéficie d'une subvention lui permettant de poursuivre son travail d'encadrement de la démarche (projet DENIS – Développons et Evaluons Notre Impact Social). La coupole se voit ainsi confier la formation de nouveaux accompagnateurs et la supervision des accompagnateurs actifs. La recherche académique, via le Centre d'Economie Sociale de l'ULiège et le CIRTES de l'UCL, restent partie prenante et assurent un rôle de structuration des connaissances produites, sans interférer sur l'action. Enfin, une dimension de communication (inter)nationale est attendue.

Ann Paquet est intégrée au projet DENIS, ce qui a nécessité en 2020 la participation à 6 réunions de groupes de travail.

En 2021, Charlotte Spitaels, Juliette Villez et Liliane Lebon participeront au cycle de 6,5 jours de formation à l'accompagnement proposé dans le cadre du projet DENIS afin de pouvoir prendre en charge les accompagnements réalisés dans le cadre des Bourses Impact Social octroyées par la Région.

3.5. Relations partenariales Formation – Insertion

3.5.1. Forem : concertation Forem/IF

Une concertation trimestrielle entre l'Interfédé et le Forem s'est instaurée depuis quelques années. Ces réunions de concertation réunissent la Secrétaire générale et la coordinatrice des partenariats accompagnées d'un/e représentant/e par fédération. Ann Paquet y représente ALEAP. Ces réunions visent essentiellement à limiter les « couacs » et les problèmes qui pourraient survenir entre le Forem et les CISP dans le cadre de leur relation partenariale.

Cette année, les sujets ont bien entendu aussi été orientés autour des questions d'articulation entre le Forem et les CISP dans le cadre des relations administratives dans le contexte de la pandémie du Coronavirus : organisation des formations, justification des formations à distance, prolongation des F70bis, des dispenses de disponibilité, suivi des subventions spéciales accordées au secteur suite à la crise. D'autres sujets habituels ou à enjeux futurs ont également fait l'objet de discussions, tels que : la « suspension » du contrat de coopération suite à la réforme du Décret Accompagnement, ce projet de réforme et ses enjeux pour les CISP en termes de dossier unique virtuel, de parcours des demandeurs d'emploi, de relations partenariales, le projet de réforme de l'AGW CISP, le suivi financiers des CISP, l'harmonisation de certains formulaires (mise à jour du Guide des opérateurs, formulaire de fin de formation anticipée,...), ou encore des dossiers particuliers tels que les stagiaires « INAMI », les Dimona stagiaires pour les EFT et les DéFI, ou l'appel à projet « passeport drive ».

3.6. Concertation Sociale

ALEAP n'est pas seulement une fédération sectorielle, mais aussi une fédération patronale, qui représente, à ce titre, ses membres dans le domaine de la concertation sociale. La représentation patronale se fait via un système particulier, appelé communément « la poupée russe » : c'est-à-dire une représentation à plusieurs étages, qui s'emboîtent les uns dans les autres. D'abord, il y a la fédération (ALEAP), puis l'Interfédé, ensuite la FESEFA, suivi par la CESSOC et la Commission Paritaire 329.02 et en fin de course, l'UNIPSO.

En 2020, Ann Paquet a assuré la participation d'ALEAP au Conseil d'administration de la FESEFA et au sein de sa « Chambre ISP ». Les sujets qui y sont abordés ont une incidence directe sur les centres membres de la fédération.

Cette année, les discussions ont bien sûr été rythmées par la gestion de la crise sanitaire et ses impacts sur les centres en matière de concertation sociale (travail à distance, télétravail, enjeux pour les publics accompagnés, ...)

La concertation sociale a aussi abordé toute une série d'autres thèmes qui touchent ou toucheront demain la vie et les activités des associations : la réforme des APE, la fin de la législation « travail associatif », le début des négociations autour des futurs accords du non-marchand et enfin le feuilleton qui a rythmé toute l'année autour des négociations dans le cadre du Fonds Maribel social où il fut bien difficile d'obtenir un accord entre les partenaires sociaux en vue de l'indexation de la subvention et de l'attribution de nouveaux postes en 2020.

Dans le cadre de la concertation sociale, ALEAP accompagne aussi individuellement les centres qui le demandent.

C’est ainsi qu’Ann Paquet et Marie-Paule Dellisse ont accompagné JEFAR en commission paritaire dans le cadre de la gestion d’une prégnante difficulté interne et que Ann Paquet et Véronique Dupont participent aux travaux du comité d’accompagnement mis en place par la suite.

C’est dans ce cadre aussi qu’ALEAP a accompagné les centres demandeurs dans la réalisation et la relecture de leur dossier de demande d’un nouveau poste MS dès le 3ème trimestre de l’année et a réalisé une analyse de ces dossiers à l’attention de la Secrétaire générale de l’Interfédé, présente au sein du Comité de gestion du Fonds, en vue de la procédure d’attribution.

4. Perspectives 2021

En ces temps compliqués, j'eusse rêvé de vous en donner de très concrètes sur la reprise de nos activités, sur un retour à la « normale ». Mais quoique l'on souhaite il y aura pour nous, nos bénéficiaires, un avant et un après.

Gageons que 2021 soit l'après, il nous faudra alors tirer les leçons de la pandémie et comme je l'écrivais dans l'ESSOR de l'Interfédé nous ne pourrons, avec l'optimisme propre à notre secteur, qu'en retirer du positif pour nos pratiques de demain, la cohésion de nos équipes, la pertinence de nos actions.

Quoiqu'il en soit, quoiqu'il advienne (puisqu'à l'heure où j'écris ces lignes nous restons confinés) le travail continue.

Ainsi cette année, le guide des dépenses éligibles devrait enfin être finalisé et adopté, l'AGW CISP modifié.

La réforme du décret accompagnement, gros dossier s'il en est, sera un enjeu majeur de cette année tant il est de nature à impacter nos bénéficiaires.

La digitalisation à tout va fera aussi l'objet d'une attention de tous les instants, notamment au regard de la question de la place du numérique au sein des CISP et via le suivi et l'évaluation de la mesure Coup de pouce digital.

~~Tout comme la~~ La problématique de la reconnaissance des acquis de formation en CISP et la validation des compétences des stagiaires tiendra également une place particulière dans nos échanges en 2021.

Au sein de la fédération, 2021 verra aussi la production d'outils de communication (nouveau site internet ALEAP, capsules vidéo pour les EFT d'ALEAP…).

Ce sera également, avec les centres qui en font la demande, l'accompagnement des travaux préparatoires aux dossiers d'agréments à rentrer en 2022 (analyse, révisions de filières, changement EFT/Défi, révision des programmes, des outils, …).

Il nous faudra par ailleurs porter un regard sur les missions et l'organisation future d'ALEAP. En effet, il nous faudra petit à petit envisager le départ à la retraite de Véronique Dupont d'ici 2 ans et ainsi analyser son remplacement au regard de la place de cette fonction pédagogique au sein de notre fédération ALEAP. Par ailleurs, ALEAP accompagne plus régulièrement d'autres projets qui engendrent une nouvelle organisation administrative et un assujettissement partiel à la TVA : accompagnement de projets de développement, de recherche et d'innovation et accompagnement de projet d'analyse d'impact social (Bourses). Autant d'éléments qui nous permettront déjà d'ébaucher un nouveau plan d'actions pour la fédération à l'aube de 2023.

Une année bien chargée… comme d'habitude.

Frédéric Andrien, Président